

Rondal, J. A. (2010). *La trisomie 21. Perspective historique sur son diagnostic et sa compréhension*. Wavre, Belgique: Mardaga

Carole Sénéchal and Benjamin Hébert-Seropian

Volume 43, Number 1, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061211ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061211ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Sénéchal, C. & Hébert-Seropian, B. (2014). Review of [Rondal, J. A. (2010). *La trisomie 21. Perspective historique sur son diagnostic et sa compréhension*. Wavre, Belgique: Mardaga]. *Revue de psychoéducation*, 43(1), 177–178. <https://doi.org/10.7202/1061211ar>

- **Rondal, J. A. (2010). *La trisomie 21. Perspective historique sur son diagnostic et sa compréhension*. Wavre, Belgique: Mardaga.**

Parlant de trisomie 21, le sous-titre de l'ouvrage de Rondal *Perspective historique sur son diagnostic et sa compréhension* traduit bien l'objectif de l'auteur. Sur les sept chapitres, trois sont d'abord consacrés à l'histoire du syndrome de Down. Dans le premier, Rondal retrace les premiers chercheurs dans le domaine de la trisomie 21, dont Pinel, Esquirol, Itard, Kanner et Séguin. Il relate même certaines descriptions de ce syndrome, puisées dans l'Antiquité, tout en notant les points de vue divergents d'Esquirol et d'Itard quant à la différence entre la démence et le handicap mental. Il démontre également que c'est à Séguin qu'on doit la découverte de ce syndrome en 1846 plutôt qu'à Down qui l'étudia 20 ans plus tard.

Le chapitre 2 fait état des observations initiales de Langdon Down sur les dysmorphies faciales, le palais dur et la langue. Ces premières observations sur seize cas firent l'objet de rapports internes inédits. La terminologie utilisée par Langdon Down a été adoptée rapidement au cours des décennies suivantes dans le monde occidental.

Dans le chapitre 3, l'auteur quitte temporairement le thème de la trisomie 21 pour traiter du handicap cognitif. Pour ce faire, il présente alors très brièvement les travaux fondateurs de Binet et Simon sur la mesure de l'intelligence et les travaux ultérieurs qui ont débouché sur la notion de quotient intellectuel, dont ceux de Stern, Terman et Wechsler. On aura compris ici que le lecteur débutant apprendra peu de choses, l'auteur se contentant de survoler les concepts.

Le chapitre 4 est consacré à l'étude de la trisomie 21 particulièrement de la manière dont on est venu à localiser le responsable, le chromosome 21. Selon Rondal, on aurait localisé dans la partie supérieure du chromosome 21 un gène «responsable, au moins en partie, de la propension accrue chez les personnes porteuses d'une trisomie 21 complète (par rapport à la population standard) de présenter, plus tôt dans l'existence, une atteinte dégénérative sévère du cerveau, connue sous le nom de maladie d'Alzheimer» (p. 51).

Le chapitre 5 est consacré aux dernières décennies du XX^e siècle et aux premières du XXI^e siècle. D'après l'auteur, on disposerait maintenant d'une excellente compréhension du phénomène, ce qui a pour conséquence de délaissé la recherche médicale pour s'intéresser aux services des personnes atteintes. À cet égard, depuis les années 1960, de plus en plus d'associations revendiquent auprès des autorités gouvernementales des services en faveur des enfants et des parents concernés par les problèmes cognitifs infantiles. De plus, ces parents veulent que les droits de leur enfant soit reconnus et respectés tant au niveau de l'inclusion scolaire qu'au niveau de l'emploi.

Au chapitre 6, l'auteur traite de la thérapie génétique et de ses avancées scientifiques prometteuse. Il n'hésite pas d'ailleurs à affirmer que «la possibilité

de mener à bien une thérapie génétique chez les personnes porteuses d'un handicap cognitif n'est plus de l'ordre de la science fiction» (p.67). D'ici là, que l'État québécois offre un programme de dépistage de la trisomie 21 à toutes les femmes enceintes, quel que soit leur âge, soulève plusieurs questions éthiques, sinon quelques contradictions. En effet, cette offre sous-entend qu'il est raisonnable sinon souhaitable de prévenir la naissance des enfants atteints et, par ailleurs, le même État promeut leur intégration dans toutes les sphères de la société. Certains ne manqueront pas de voir dans le premier volet de cette proposition une forme d'eugénisme positif.

En résumé, les intervenants psychosociaux qui œuvrent auprès des individus ayant des incapacités intellectuelles découlant d'un diagnostic de trisomie 21 ont avantage à lire l'ouvrage surtout pour ce qui concerne la perspective historique développée par l'auteur. Le lecteur qui a déjà une connaissance du sujet appréciera davantage l'ouvrage que le néophyte. Les cinquante-huit notes échelonnées sur dix pages confirment à cet égard la nécessité d'un minimum de connaissances sur le sujet pour tirer profit de la lecture de l'ouvrage.

Carole Sénéchal et Benjamin Hébert-Seropian